

FICHE INSCRIPTION CLUB

Pour la saison 2019/ 2020



ARTS
MARTIAUX
JOUARS
PONTCHARTRAIN

NOM _____

PRÉNOM _____

RESPONSABLE LEGAL _____

PROFESSION _____

DATE DE NAISSANCE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

TÉLÉPHONE PORTABLE _____

TÉLÉPHONE DOMICILE _____

ADRESSE ÉLECTRONIQUE (majuscules) _____

GRADE JUDO _____

Ecole de judo
mardi 18h00/19h00

Entraînement judo

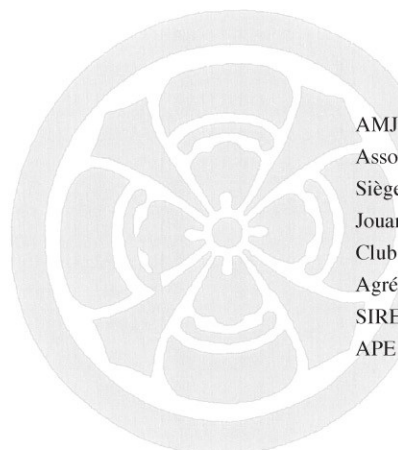
<input type="radio"/> lundi	17h45/18h45	<input type="radio"/> jeudi	17h45/18h45
<input type="radio"/> lundi	18h45/19h45	<input type="radio"/> jeudi	18h45/19h45
<input type="radio"/> lundi	19h45/21/15	<input type="radio"/> jeudi	19h45/21h15

Self-défense, canne de combat
samedi 10h00/11h30

Ju-jitsu, fighting system

mercredi	19h45/21h30	+ 15 ans
vendredi	18h00 /19h00	+ 11 ans

Chèque de règlement
 Certificat médical
 Carte de l'ASCM
 Autorisation parentale



AMJP :
Association loi 1901
Siège : Mairie de
Jouars Pontchartrain
Club FFJDA IO78787690
Agrément APS 78 1054
SIRET 452 688 351 00017
APE 926C

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix – Personne Mineure



La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués au mineur. Madame, Monsieur, Si vous acceptez que des photos ou films de votre enfant soient présents sur le site du club des arts martiaux de Jouars-Pontchartrain, nous vous prions de bien vouloir compléter le formulaire ci-dessous : Nous vous remercions pour votre collaboration.

Désignation du projet Mise en ligne de photos ou films sur le site du club des arts

martiaux de Jouars-Pontchartrain : <https://www.arts-martiaux-jouars-pontchartrain.com/> Autorisation parentale Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle, La présente autorisation est soumise à votre signature, pour l'incorporation de

photos ou de film de votre enfant mineur. Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l' image et/ou de la voix de votre enfant, susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur. Dans le contexte sportif, la diffusion de l'œuvre ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure. Je soussigné(e) (prénom, nom)..... déclare être

le représentant légal du mineur (prénom, nom)..... Je reconnais être

entièrement investi de mes droits civils à son égard. Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus concernant le mineur que je représente et donne mon accord pour l'incorporation de photos ou de films de mon enfant sur le site du club des Arts Martiaux de Jouars-Pontchartrain OUI NON Fait à :

Signature du représentant légal du mineur : Le (date) :

Autorisation d'enregistrement de l'image/de la voix – Personne majeure

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués au majeur. 1

Désignation du projet audiovisuel Mise en ligne de photos ou films sur le site du club des arts martiaux de Jouars-

Pontchartrain <https://www.arts-martiaux-jouars-pontchartrain.com/> 2 Autorisation du majeur Vu le Code civil, en particulier son article 9, sur le respect de la vie privée, Vu le Code de la propriété intellectuelle, La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la publication de votre image et/ou de votre voix dans le cadre du projet désigné au paragraphe 1 Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de votre image et/ou de votre voix susceptible de porter atteinte à votre dignité, votre réputation ou à votre vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

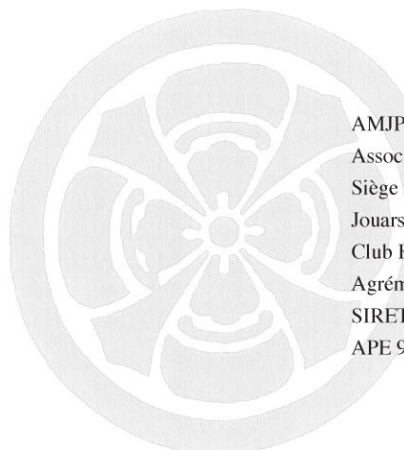
Je soussigné(e) (prénom, nom).....

Reconnais être entièrement investi(e) de mes droits personnels. Je reconnais expressément n'être lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, voire de mon nom. Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord pour la fixation et l'utilisation de mon image et/ou de ma voix, dans le cadre exclusif du projet exposé ciavant :

OUI NON

Fait en autant d'originaux que de signataires. Fait à :

Signature du majeur ou du mineur émancipé : Le (date) :



AMJP :
Association loi 1901
Siège : Mairie de
Jouars Pontchartrain
Club FFJDA IO78787690
Agrément APS 78 1054
SIRET 452 688 351 00017
APE 926C

RESPONSABLES : Mr ROUX – 06.32.20.44.96 ET Mme RAUFIE – 06.78.98.57.67

ADHESION FOYER RURAL ET CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRES

LIEU : GYMNASSE PHELYPEAUX (DOJO)

REPRISE DES COURS : LUNDI 9 SEPTEMBRE

	1 cours	2 cours
ECOLE DE JUDO		
mardi 18h - 19h (6 ans dans l'année)	175,00 €	
ENTRAINEMENT JUDO		
lundi et/ou jeudi 17h45 - 18h45		
petits-poussins initiés - poussins	185,00 €	220,00 €
lundi et/ou jeudi 18h45 - 19h45		
benjamins – minimes	185,00 €	220,00 €
lundi et/ou jeudi 19h45 - 21h15		
adultes	205,00 €	240,00 €
JUJITSU – FIGHTING SYSTEM		
Mercredi 19h45 - 21h15	205,00 €	
SELF DEFENSE – CANNE DE COMBAT		
samedi 9h30 - 11h30	205,00 €	

TARIF DEGRESSIF DES LE 3EME ADHERENT D'UNE MEME FAMILLE -30.00 euros

REGLEMENT CHEQUE ORDRE AMJP

REGLEMENT ADHESION FOYER RURAL CHEQUE ORDRE ASCM-JP
30.00 EUROS + 16 ANS
26.00 EUROS – 16 ANS